

exposition



1670  
1790

# JUSTICE COMMUNE

la cour  
criminelle  
des capitouls

## **Audition sur la sellette,**

du troisième février mil sept-cent dix

Mandé venir Jean Sabaut, natif du lieu de Lanta, lequel assis sur la sellette après le serment par luy presté la main levée à la passion figurée nostre Seigneur, a promis dire la vérité sur les interrogatoires qui nous luy alons faire.

### **Interrogé quel est le sujet de son emprisonem[en]t.**

A répondu qu'il est prisonnier à cause qu'il ait accusé du murtre de Bertrand Lassalle, escolier.

### **Interrogé pourquoi il entreprit de donner le coup d'épée qui a causé la mort dud[it] Lassalle.**

A répondu que venant de la rue du collège des Jésuites vers les onze heures du matin, il feut suivy par plusieurs escoliers par derrière, l'apellant *Fourou* et luy jetant de pierres par derrière, ce qui l'obligea de metre l'épée à la main et d'an donner plusieurs coups du plat d'épée à plusieurs...

Retrouvez en ligne tous les détails de l'affaire du meurtre de Bertrand Lassalle sur **Meurtres à la carte**